



**ffgolf**<sup>®</sup>  
*Ligue du  
Centre-Val de Loire*

# **VADEMECUM SPORTIF 2023**

## **Championnat Pitch & Putt par équipes Éliminatoire Ligue**

### **REGLEMENT PARTICULIER**

#### **1. Organisation générale**

**Chaque ligue organise des éliminatoires régionales en vue de qualifier une ou plusieurs Associations Sportives à la Finale Nationale de l'année suivante.**

**Une Association Sportive ne peut qualifier qu'une équipe.**

La compétition se déroule sur une journée.

Les équipes participantes doivent être composées de **2** joueurs (équipes mixtes ou non) appartenant à la **même** association sportive.

Le nombre d'équipes pouvant participer à cette compétition est limité à **36** équipes, avec, au maximum, 3 équipes par A.S.

En cas de surnombre lors des inscriptions, les équipes contenant des retraités seront d'abord écartées. Si nécessaire, priorité serait ensuite donnée à la première équipe, puis à la deuxième équipe, de chaque A.S.

## **2. Joueurs autorisés à participer**

Le terme joueur s'applique indistinctement aux femmes et aux hommes.

### **Les joueurs ayant une licence Indépendant sont interdits.**

Les **retraités** ne peuvent participer que dans la limite des places disponibles et **ne pourront ni se qualifier, ni qualifier leur A.S.** pour le Championnat de France Pitch & Putt de l'année suivante.

## **3. Composition des équipes**

Chaque équipe est composée **de 2 joueurs.**

Dans chaque équipe, un des joueurs est désigné comme **Capitaine**. Il répond de tout ce qui concerne son équipe.

## **4. Limitation des index**

Pas de limitation d'index. **Les index des joueurs sont ramenés à 35.4.**

## **5. Formule de jeu**

La compétition se déroule en **Strokeplay Brut**, chaque participant disputant **2 tours conventionnels de 18 trous.**

Les départs s'effectuent en **shot-gun** et les repères sont les mêmes pour tous (Femmes et Hommes).

RAPPEL : Le nombre de clubs dans le sac est limité à 3.

## **6. Classement**

Le classement final est obtenu par addition des 3 meilleurs scores, sur 18 trous, des deux joueurs de l'équipe.

En cas d'ex-aequo, le départage se fait sur le 4<sup>ème</sup> score.

En cas d'égalité persistante au niveau des places qualificatives, les équipes concernées se départageront lors d'un **Match-play 4 balles Brut au trou par trou** (mort subite).

La **1<sup>ère</sup> A.S.**, répondant aux critères d'éligibilité, est qualifiée pour le Championnat de France Pitch & Putt de l'année suivante.

**CALENDRIER DES COMPÉTITIONS DU GOLF ENTREPRISES**

En fonction des places disponibles à la Finale (normalement 27 A.S. au maximum) une 2<sup>ème</sup> A.S., voire une 3<sup>ème</sup>, pourrait éventuellement être qualifiée.

**7. Trophée**

Des prix récompensent les **deux premières équipes**.

**8. Calendrier****CHAMPIONNAT PITCH & PUTT**

<b>DATE</b>	<b>Green-fee Horaire</b>	<b>Terrain de la rencontre</b>
<b>01.07.23</b>	<b>33 € shot-gun 9h30</b>	<b>Golf de la Gloriette</b> 37200 – Tours 02.47.67.00.32